



Collectif du Bassin d'Arcachon pour un Réseau de Transports En Commun
Association membre de la FNAUT Aquitaine
☒ : 15, rue du Stade 33470 LE TEICH ☎ : 05 56 22 88 58
E-mail : jcduhardcobartec@orange.fr

LE TEICH, le 10 septembre 2015

Monsieur Pierre DARTOUT
Préfet de la Gironde
2, Esplanade Charles De Gaulle
CS 41397
33077 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Préfet,

L'association que j'ai l'honneur de présider souhaite attirer votre attention sur les conséquences d'un arrêté de fermeture du passage à niveau n°7 (portillon) que vous vous apprêtez à prendre ou avez peut-être déjà pris récemment.

Préambule :

Le COBARTEC est une association créée en 1999 souhaitant la promotion des transports collectifs non polluants sur la totalité du territoire du Bassin d'Arcachon –Val de l'Eyre et la complémentarité entre tous les modes.

Nous sommes membres du CODEV et participons dans toutes les instances de concertation locales ou régionales.

Les faits :

Immédiatement après l'accident mortel du 11 janvier dernier, je suis intervenu à la mairie de GUJAN-MESTRAS auprès du commissaire enquêteur, Monsieur Jean Pierre LAJAUNIE, désigné suite à un premier accident mortel survenu en août de l'année précédente.

Je lui ai fait part d'opinions de plusieurs voisins évoquant un suicide probable des deux octogénaires alors très déprimés.

Les résultats de l'enquête de commodo et incommodo ne nous ont pas été communiqués.

Je vous indique aussi que très récemment un jeune homme habitant GUJAN-MESTRAS s'est suicidé (sans équivoque) sur le PN 6 voisin. Il est hélas fréquent que se créent localement des psychoses dépressives.

Madame Dominique TROCELLIER, membre du collectif qui s'est créé en vue de sa réouverture, en fait part dans un courrier qu'elle adresse à Monsieur Alain VIDALIES, Ministre des Transports, et à Monsieur Guillaume PEPY, PDG de la SNCF.

Au commissaire j'ai décrit l'équipement du PN, certes réglementaire, mais qui pourrait être amélioré sur plusieurs points.

Je lui ai aussi demandé de créer un groupe de travail visant à accroître encore la sécurité de la traversée.

Madame Dominique CHRISTIAN, Sous-Préfète, très à l'écoute des problèmes sur ce territoire, m'a fait savoir un peu plus tard qu'une réunion était à l'étude dans ce sens.

Puis, les habitants organisèrent très rapidement une pétition, qui recueillit plus de 400 signataires en une semaine et que nous soutenons.

La réunion dite de concertation :

Elle eut lieu le 3 juillet à la Sous-Préfecture d'Arcachon présidée par Mme la Sous-Préfète assistée de Mme COURALET en présence de Mme M.H DES ESGAULX sénateur-maire et assistée de N. SCHIRR-BONNANS son Directeur des Services, de P. DU FAU DE LAMOTHE (C.R), de L. PARINET et D. LANDRODIC (SNCF Réseaux) et de Mr T. COREN (DDTM).

Je représentais le COBARTEC et j'étais assisté de Mr P. FUR (cadre supérieur de la SNCF Infra en retraite, membre de notre bureau).

D'entrée, Mme DES ESGAULX indiqua que la municipalité de GUJAN-MESTRAS « ne demandait pas la fermeture du PN 7 mais réclamait à la SNCF le renforcement de la sécurité de la traversée ». Ce qui nous surpris agréablement compte tenu de ses déclarations et écrits antérieurs. De ce fait elle « collait » à notre position sans qu'un entretien préalable ait eu lieu.

Nous avons alors fait une série de constats et avons proposé des améliorations à savoir :

- contrairement au portillon n° 16 (en bout de quai de la gare de LA HUME beaucoup plus utilisé puisque donnant surtout accès au port et à la plage), le pictogramme se trouve dans le sens opposé à l'ouverture. De plus il est situé un peu trop haut. Nous demandions qu'il soit abaissé juste au-dessus (1 mètre environ) de manière que les enfants, surtout, le visualisent directement. **REFUS sans motif.**

- nous avons demandé qu'un pictogramme soit aussi installé dans l'entrevoie, comme dans le cas des traversées de plain-pied de certaines gares (LE TEICH par ex). **REFUS sans motif.**

Nous avons réclamé l'installation d'une sonnerie atténuée (comme pour les PN routiers). **REFUS.**

Nous avons suggéré l'installation d'un dispositif de blocage de l'ouverture du portillon dès l'occupation d'une zone avec création d'un sas. **REFUS, pas d'expérience.**

Nous avons demandé que cette traversée fasse l'objet d'une expérimentation. **REFUS.**

Nous avons alors compris que les deux représentants de SNCF Réseaux étaient mandatés pour traduire la demande de fermeture exprimée par Mr Alain AUTRUFFE dans son courrier du 21 avril (joint) : « Concernant l'amélioration des conditions de franchissement du PN, il n'existe pas à ce jour de solutions alternatives à celles déjà en place (portillons et pictogrammes lumineux) qui répondent à la réglementation en vigueur en maintenant la traversée à niveau ».

Mme La Sous-Préfète indiqua avoir alors assez d'éléments et que son opinion était faite. Se tournant vers le représentant de la DDTM elle lui demanda « où en est-on au niveau des délais ? »

« Après 3 mois de délai sans prise de délibération, le préfet peut prendre l'arrêté définitif » lui fut-il répondu.

« Je souhaite que vous me soumettiez avant décision le projet de fermeture »

DDTM : « **Il est prêt** »

Nous sommes sortis très déçus pour les habitants et pour ce simulacre de concertation.

Mais aujourd'hui nous vous faisons une nouvelle proposition déjà expérimentée ailleurs.

Il s'agirait de transformer la traversée en passage à niveau seulement réservée aux piétons et cyclistes avec une barrière oscillante (comme un PN routier) complétée par des feux routiers et une sonnerie atténuée, mais ne permettant pas le passage des autos.

Nous avons aussi à l'esprit la notion des coûts car il est hors de question d'installer des dénivelés aux coûts pharamineux (2 à 3 millions d'€) comme le suggère Mr A. AUTRUFFE. Nous avons tant de mal à en faire installer dans les gares de GUJAN-MESTRAS et LA TESTE... ou sur l'A 660. Il est consternant que le niveau d'endettement de Ex-RFF ne préoccupe plus !

Seules nous intéressent les conditions de vie des habitants de plus en plus nombreux dans ce quartier de GUJAN-MESTRAS fréquenté par des centaines de lycéens eux aussi directement concernés.

En vous remerciant de toute l'attention que vous porterez à l'examen de ce problème et nous tenant à votre disposition pour plus de précisions,

Je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Jean Claude DUHARD

. Une copie est adressée à Mme la Sous-Préfète

Président du COBARTEC